

PARIS
ROUEN
Le Havre

seine
D'avenIR

colloque inaugural
du 4 Mai 2010 au Havre

Déclaration finale

Conscients de la communauté d'intérêts des collectivités
ayant la Seine en partage ;

Désireux de porter ensemble le développement équilibré
du territoire s'étendant de Paris jusqu'à l'estuaire de la
Seine, en prenant en compte les dimensions économiques,
sociales et environnementales de ce développement ;

Déterminés à répondre rapidement aux besoins d'intérêt
général en matière de transport ferroviaire, en favorisant
notamment la construction d'une liaison à grande vitesse
reliant Paris à Rouen et au Havre ainsi qu'aux Régions
Haute-Normandie et Basse-Normandie ;

Attentifs aux travaux engagés dans le cadre de la consultation
internationale sur le Grand Pari(s) de l'agglomération
parisienne et convaincus que ces projets exigent
une intense concertation entre l'Etat et l'ensemble
des collectivités territoriales concernées,

Les premiers signataires, réunis au Havre le 4 mai 2010
à l'occasion du colloque
« Une Seine d'Avenir, Paris – Rouen – Le Havre » :

-
1. S'accordent sur la nécessité de **mener rapidement les études** visant à déterminer le meilleur tracé de cette liaison à grande vitesse;
 2. S'engagent à **mener en commun les démarches** nécessaires à l'avancement de ce projet et attendent de l'Etat les mesures, notamment financières, nécessaires à l'accélération de sa réalisation ;
 3. Demandent que les solutions alternatives de tracés présentées au débat public en 2011, **conduisent à des gains de temps substantiels** sur les trajets reliant les territoires principaux des deux Normandie à Paris Saint-Lazare et à La Défense, réduisant les durées des parcours vers ces deux destinations à 1h15 depuis le Havre et à 45 minutes depuis le centre de Rouen ;
 4. Considèrent qu'une liaison Roissy-La Défense devrait être connectée au réseau ferroviaire normand, national et européen ;
 5. Affirment leur **soutien aux politiques de renforcement de la façade maritime métropolitaine** et de l'activité de l'ensemble formé par les ports du Havre, de Rouen et de Paris, dans une perspective d'aménagement durable et équilibré du territoire ;
 6. Réaffirment **l'importance stratégique**, pour la compétitivité de la France et la qualité de vie des habitants des territoires concernés, **du développement des liaisons par le fleuve et le fer** avec les réseaux logistiques locaux, nationaux, européens et internationaux.
 7. Rappellent l'exceptionnelle **richesse du patrimoine naturel de l'Axe Seine** et conviennent de la nécessité de mener des actions concertées pour la préserver.

Considérant que le colloque « Une Seine d'Avenir » constitue la première étape d'une démarche commune, les signataires conviennent de se réunir à Rouen, siège de la CREA, pour poursuivre leur réflexion sur le projet de développement de l'Axe Seine, et demandent à leurs agences d'urbanisme de leur proposer ensemble les modalités de ce travail partenarial.

Antoine Rufenacht
Président de la CODAH
Maire du Havre

Laurent Fabius
Ancien Premier Ministre
Président de la CREA

Bertrand Delanoë
Maire de Paris